COMMUNE RÉNOVE

Un accompagnement sur mesure pour l'assainissement du parc immobilier de votre commune.

ROMANDE ENERGIE

VOTRE COMMUNE SUR LA VOIE DE LA **RÉNOVATION DU BÂTI**

Le secteur du bâtiment est responsable d'un tiers des émissions de CO_2 et de 45 % de la consommation finale d'énergie en Suisse. Activer le potentiel d'économie d'énergie du secteur immobilier est une démarche complexe, chronophage et qui nécessite de mobiliser des ressources financières et humaines importantes. Pour vous accompagner dans cette entreprise, Romande Energie a lancé le programme Commune Rénove.

Une action concrète de votre stratégie énergétique communale

OBJECTIFS

Commune Rénove se déploie en étroite collaboration avec votre commune pour garantir un alignement avec les politiques énergétiques communales et mettre en place un dialogue constructif avec les propriétaires. Chaque étape est réalisée par des spécialistes en vue d'atteindre les objectifs principaux suivants :

1. Augmenter le taux de rénovation des bâtiments
2. Mobiliser efficacement les acteurs privés grâce à un accompagnement technique et administratif

Efficacité
Vous mettez en oeuvre efficacement vos politiques énergétiques communales dans des scénarios concrets de rénovation énergétique avec une équipe de spécialistes et en mobilisant vos ressources internes de manière ponctuelle.

Conformité
Vous assurez la mise en conformité des actions de rénovation validées par les autorités cantonales et communales.

Énergie & CO_2
Vous réduisez significativement les émissions de CO_2 du parc bâti ainsi que les consommations d'énergies thermique et électrique en améliorant l'efficience des bâtiments et en assurant leur approvisionnement énergétique de manière durable.

Local
Vous dynamisez l'économie locale en créant des opportunités pour les entreprises locales et renforcez le dialogue avec les acteurs privés de l'immobilier sur votre territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE **POUR VOTRE COMMUNE**

IDENTIFIER LES BÂTIMENTS

1

Une analyse multicritères sélectionne les bâtiments qui présentent un fort potentiel d'assainissement. Chaque bâtiment est listé dans une base de connaissance pour laquelle un audit a été établi et des scénarios de rénovation discutés avec les autorités cantonales.

CONTACTER LES PROPRIÉTAIRES

2

Chaque propriétaire et régie des bâtiments sélectionnés est contacté individuellement, dans le but de lui proposer d'adhérer à la démarche, pour ensuite le guider vers une décision de rénovation.

RÉALISER LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES

3

Une plateforme spécialement développée génère un audit énergétique. Le propriétaire dispose de toutes les informations nécessaires à la prise de décision y compris le chiffrage et le séquençage des travaux.

ORGANISER DES RENCONTRES PROPRIÉTAIRES/AUTORITÉS PUBLIQUES

4

Les propriétaires bénéficient d'un accompagnement technique et administratif. Ils participent à des ateliers où ils peuvent discuter de leur projet avec des experts et avec les autorités. Ces ateliers ont pour but de simplifier les démarches qui s'ensuivront.

ÉTABLIR UNE DÉCLARATION D'INTENTION

5

Le propriétaire s'engage symboliquement à réaliser ou à renoncer à son projet de rénovation en signant une déclaration d'intention et en motivant sa décision.

RÉALISATION DES TRAVAUX

(hors Commune Rénove)

LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET

1 ANALYSE

Nous nous rencontrons et analysons vos besoins. Nous identifions les bâtiments prioritaires sur votre territoire.

2 CONTACTS

Les propriétaires concernés sont contactés pour leur présenter le projet.

3 ATELIERS

Nous facilitons le dialogue entre les autorités, les services administratifs et les propriétaires.

4 ACCOMPAGNEMENT

Nous accompagnons les propriétaires de manière individuelle dans leur projet d'assainissement.

3 RAISONS DE VOUS DÉCIDER

1. Vous mettez en œuvre votre stratégie énergétique communale.
2. Vous réduisez l'impact environnemental du parc bâti.
3. Vous créez un lien fort et durable avec les propriétaires de votre commune.

Pour prendre rendez-vous ou en savoir plus,
www.commune-renove.ch

info@commune-renove.ch

LES PARTENAIRES

SIGNATERRE
L'IMMOBILIER DURABLE

DRL / Juillet 2021/ Le papier utilisé pour produire ce document est certifié FSC